

Québec, le 10 février 2012

Madame Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet: Projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la région administrative de la Côte-Nord • Réponse aux questions complémentaires n^{os} 12 à 15 du 8 février 2012.

Madame,

Voici les réponses aux questions complémentaires n 12 à 15 :

Question-réponse 12 :

Le document DA29 déposé par le ministère démontre que près de 6 % de la superficie des unités d'aménagement forestier de la région administrative de la Côte-Nord contribuerait au registre des aires protégées alors que la documentation déposée par le Forestier en chef (DB3 8.1, p. 45) souligne une contribution de l'ordre de 9 %.

Veillez commenter cette différence et détailler, pour chaque unité d'aménagement, la contribution des aires protégées permanentes, projetées et des agrandissements proposés. Veillez également valider la superficie totale de chaque unité d'aménagement forestier auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, car elle ne concorde pas avec celle déposée par le Forestier en chef?

La différence observée s'explique par le fait que les analyses effectuées par le Forestier en chef ont été réalisées en ajoutant des aires protégées qui sont exclues des unités d'aménagement forestier (UAF) ce qui a eu pour résultat d'augmenter artificiellement la proportion d'aires protégées par UAF. Le meilleur exemple est l'UAF 093-52 dont la limite nord correspond à la limite nordique d'attribution des forêts. Selon les fichiers de forme qui ont été utilisés par le MDDEP pour les calculs, fichiers des limites externes des UAF transmis et validés par le MRNF, la superficie de l'UAF 093-52 est de 12 929 km² alors que la superficie utilisée par le Forestier en chef est de 15 865 km². La superficie du forestier en chef a été obtenue en additionnant à la superficie de l'UAF, la superficie de la réserve de biodiversité projetée du lac Plétiipi et la superficie d'une portion de la réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine de Bouleau. Pourtant ces deux territoires sont situés au nord de la limite nordique d'attribution des forêts et donc forcément hors de l'UAF. Le résultat de cette méthodologie est une surestimation de la proportion d'aires protégées qui ne

correspond pas à la réelle proportion. Les figures en annexe présentent la contribution des aires protégées existantes et des agrandissements pour chaque UAF.

Question-réponse 13 :

Parmi les agrandissements reportés dans les aires protégées projetées à l'étude, est-ce que certains d'entre eux ont été ou feront l'objet d'ententes administratives afin d'y interdire certaines activités industrielles ? Dans l'affirmative, veuillez préciser.

Aucune des propositions d'agrandissements reportées ne font présentement l'objet d'une entente y interdisant des activités industrielles.

Question-réponse 14 :

Est-ce qu'un agrandissement reporté en raison d'un potentiel minier peut faire l'objet d'une entente administrative afin de le soustraire à l'activité forestière et vice-versa?

Oui, une telle entente est possible. Par exemple, un territoire sous titres miniers visé par une proposition d'agrandissement peut faire l'objet d'une entente de suspension des activités forestières et même, faire l'objet d'une réserve à l'État en vertu du premier alinéa de l'article 304 de la *Loi sur les mines* qui permettrait de réserver à l'État les terrains suite à l'échéance des titres.

Question-réponse 15 :

Dans le cas de la réserve de biodiversité projetée de la rivière Godbout, l'agrandissement proposé situé au nord-ouest est reporté en raison d'un potentiel minier d'uranium et de thorium. Pendant la période d'évaluation du potentiel minier, y a-t-il une entente administrative qui y interdit toutes activités forestières industrielles? Veuillez préciser.

Il n'y a actuellement aucune entente de suspension des activités forestières concernant ce territoire.

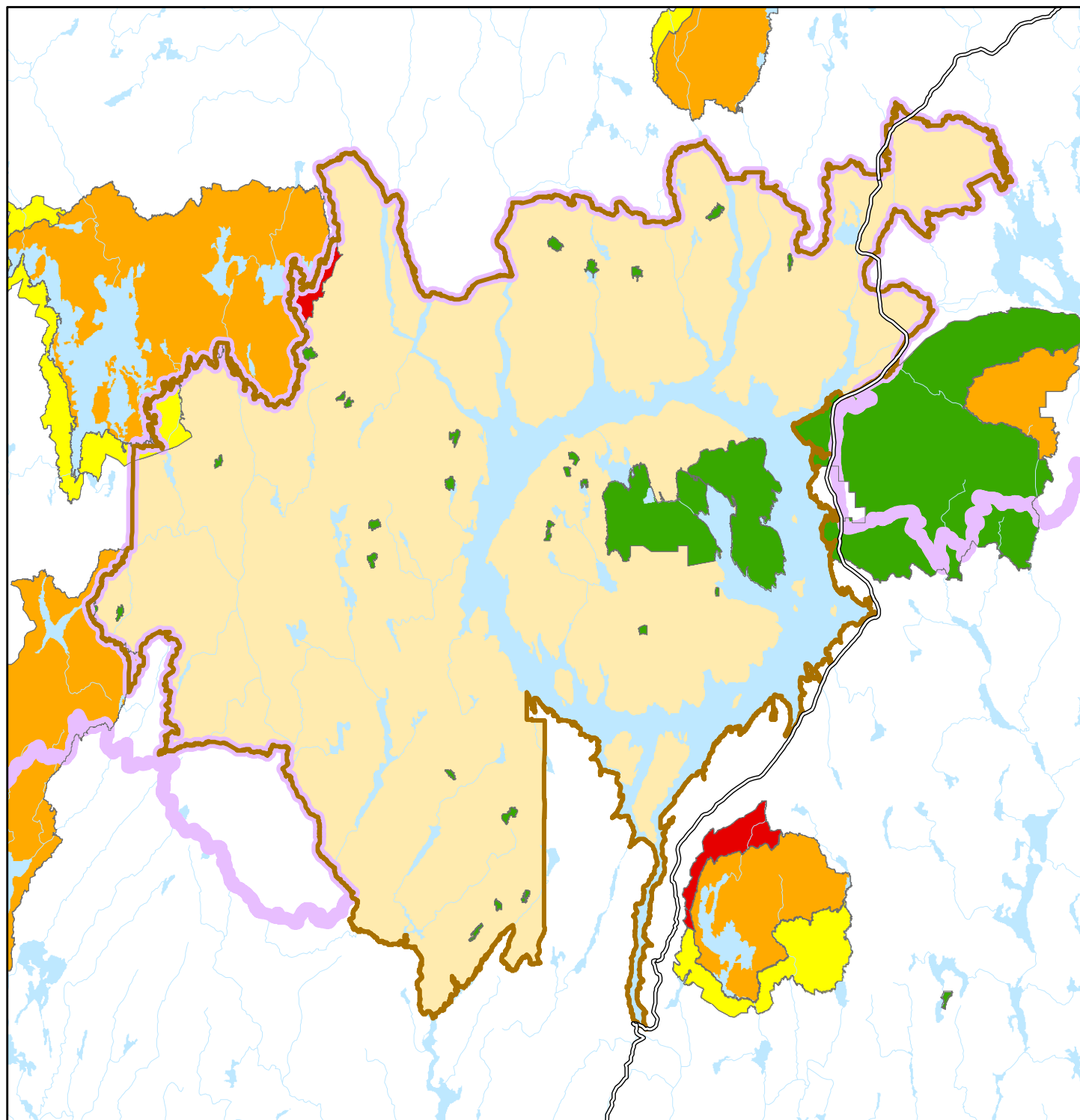
En espérant le tout conforme à vos attentes.

Le directeur,









Patrick Beauchesne

UAF 09352



	km ²	%
UAF 09352	12 929,3	
Aires protégées actuelles	546,4	4,2
Aires protégées permanentes	533,6	4,1
Aires protégées projetées	12,8	0,1
Agrandissements acceptés	66,9	0,5
Agrandissements reportés	50,9	0,4

-  Limite nordique d'attribution forestière
-  UAF 09352
-  Aire protégée permanente
-  Aire protégée projetée
-  Agrandissement reporté
-  Agrandissement accepté

0 10 20 30 km

1/1 000 000

Métadonnées

Système de référence
Géodésique
Projection cartographique

NAD 83 compatible avec le
système mondial WGS 84
Lambert Conique Conforme

Sources

Données
Base de données
géographiques et
administratives du Québec
à l'échelle 1 / 1 000 000

Organisme

Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune

Réalisation

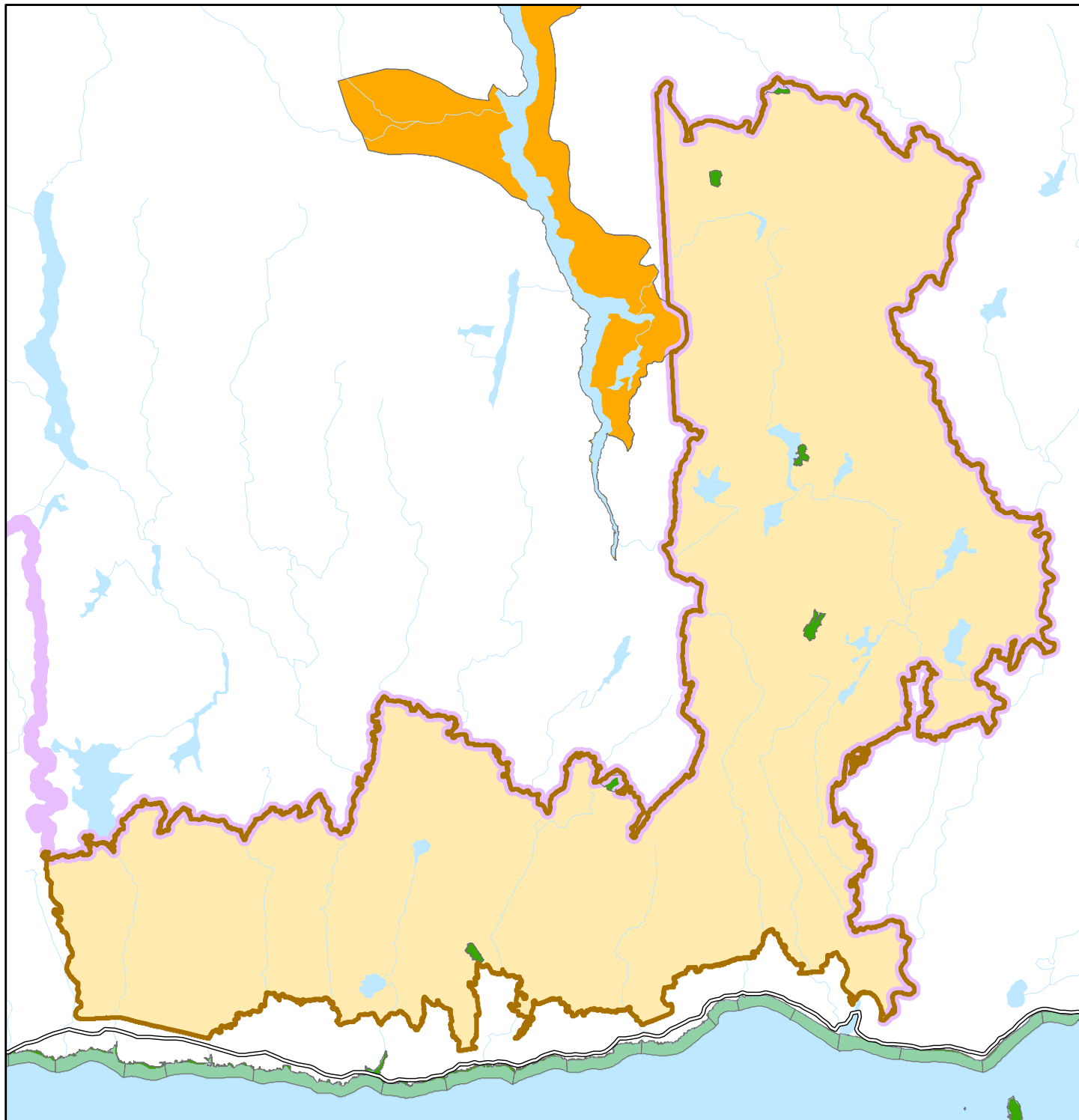
Direction du patrimoine écologique et des parcs
Division de la géomatique et de l'infographie

© Gouvernement du Québec, février 2012







Développement durable,
Environnement
et Parcs

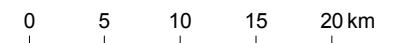
Québec 

UAF 09551



	km ²	%
UAF 09551	2 833,9	
Aires protégées actuelles	10,4	0,4
Aires protégées permanentes	10,4	0,4
Aires protégées projetées	0,0	0,0
Agrandissements acceptés	0,0	0,0
Agrandissements reportés	0,0	0,0

-  Limite nordique d'attribution forestière
-  UAF 09551
-  Aire protégée permanente
-  Aire protégée projetée
-  Agrandissement reporté
-  Agrandissement accepté



1/500 000

Métadonnées

Système de référence
Géodésique
Projection cartographique

NAD 83 compatible avec le
système mondial WGS 84
Lambert Conique Conforme

Sources

Données

Base de données
géographiques et
administratives du Québec
à l'échelle 1 / 1 000 000

Organisme

Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune

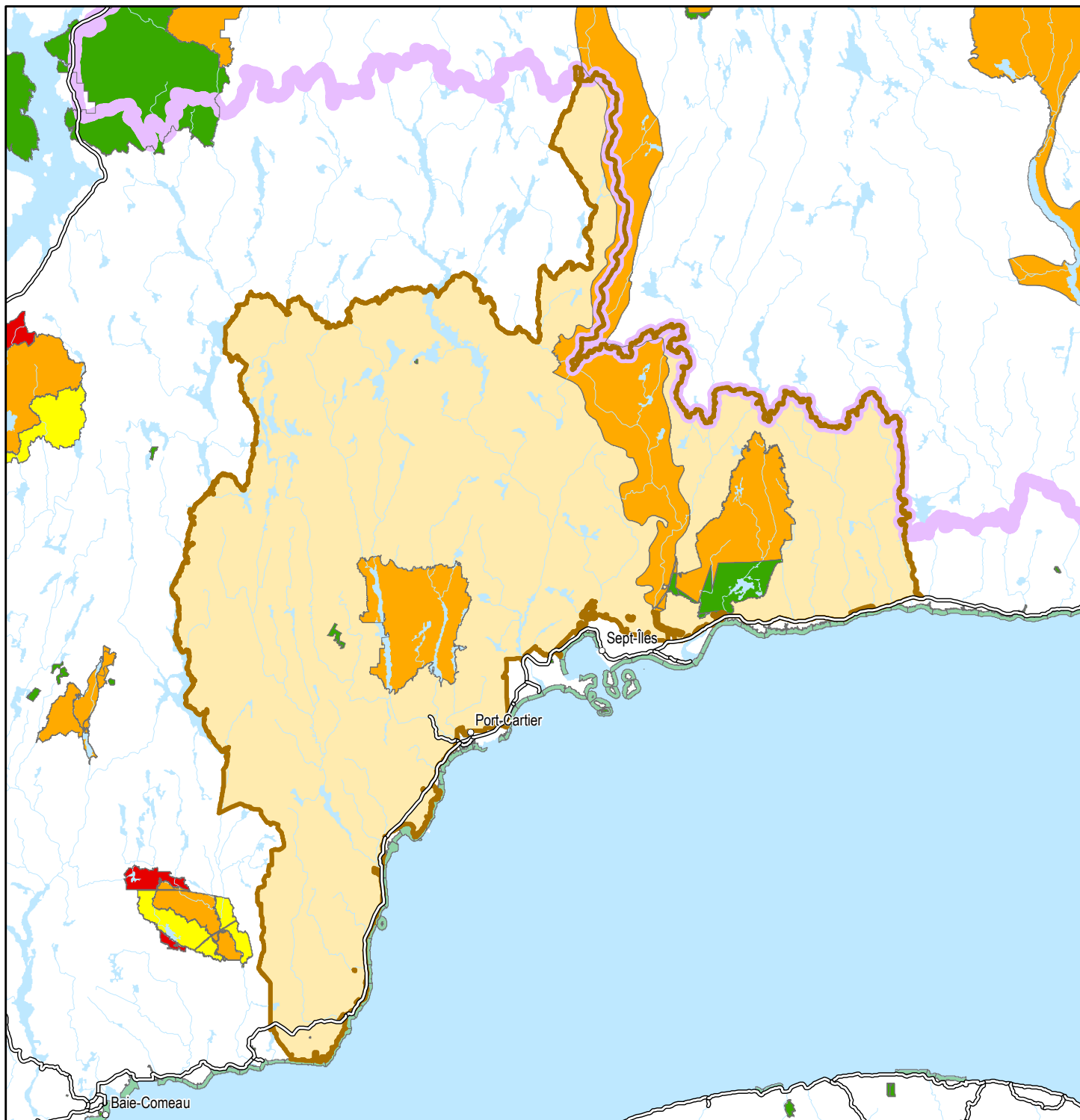
Réalisation

Direction du patrimoine écologique et des parcs
Division de la géomatique et de l'infographie

© Gouvernement du Québec, février 2012

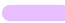





Développement durable,
Environnement
et Parcs

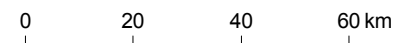
Québec 



UAF 09451

	km ²	%
UAF 09451	17 275,2	
Aires protégées actuelles	2 483,4	14,4
Aires protégées permanentes	195,0	1,1
Aires protégées projetées	2 288,5	13,2
Agrandissements acceptés	0,0	0,0
Agrandissements reportés	0,0	0,0

-  Limite nordique d'attribution forestière
-  UAF 09451
-  Aire protégée permanente
-  Aire protégée projetée
-  Agrandissement reporté
-  Agrandissement accepté



1/1 400 000

Métadonnées

Système de référence Géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
 Projection cartographique : Lambert Conique Conforme

Sources

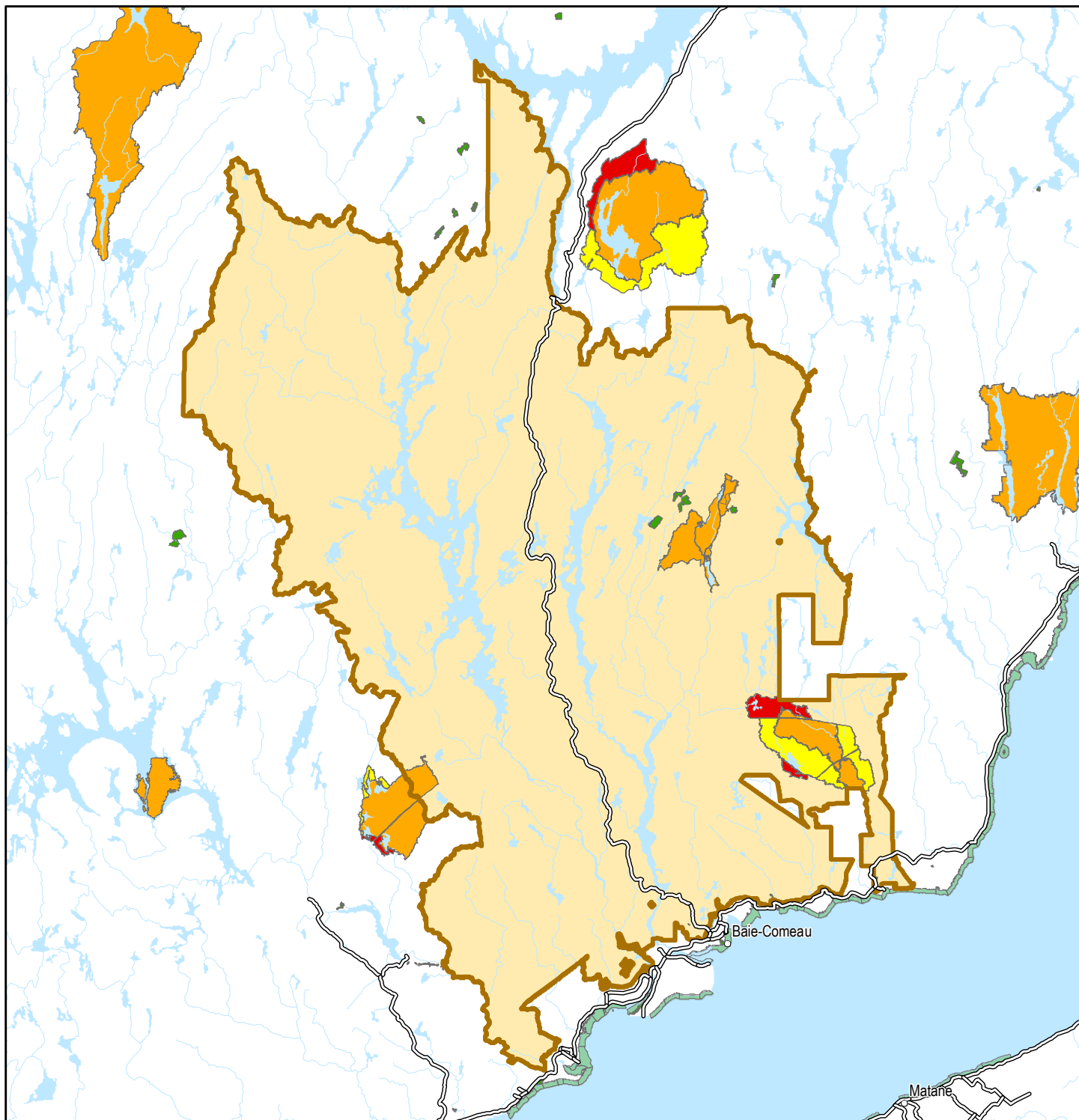
Données : Base de données géographiques et administratives du Québec à l'échelle 1 / 1 000 000
 Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Réalisation

Direction du patrimoine écologique et des parcs
 Division de la géomatique et de l'infographie

© Gouvernement du Québec, février 2012

UAF 09351



	km ²	%
UAF 09351	21 654,3	
Aires protégées actuelles	375,4	1,7
Aires protégées permanentes	28,7	0,1
Aires protégées projetées	358,4	1,7
Agrandissements acceptés	188,0	0,9
Agrandissements reportés	70,4	0,3

- UAF 09351
- Aire protégée permanente
- Aire protégée projetée
- Agrandissement reporté
- Agrandissement accepté

0 15 30 45 km

1/1 400 000

Métadonnées

Système de référence
Géodésique
Projection cartographique

NAD 83 compatible avec le
système mondial WGS 84
Lambert Conique Conforme

Sources

Données

Base de données
géographiques et
administratives du Québec
à l'échelle 1 / 1 000 000

Organisme

Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune

Réalisation

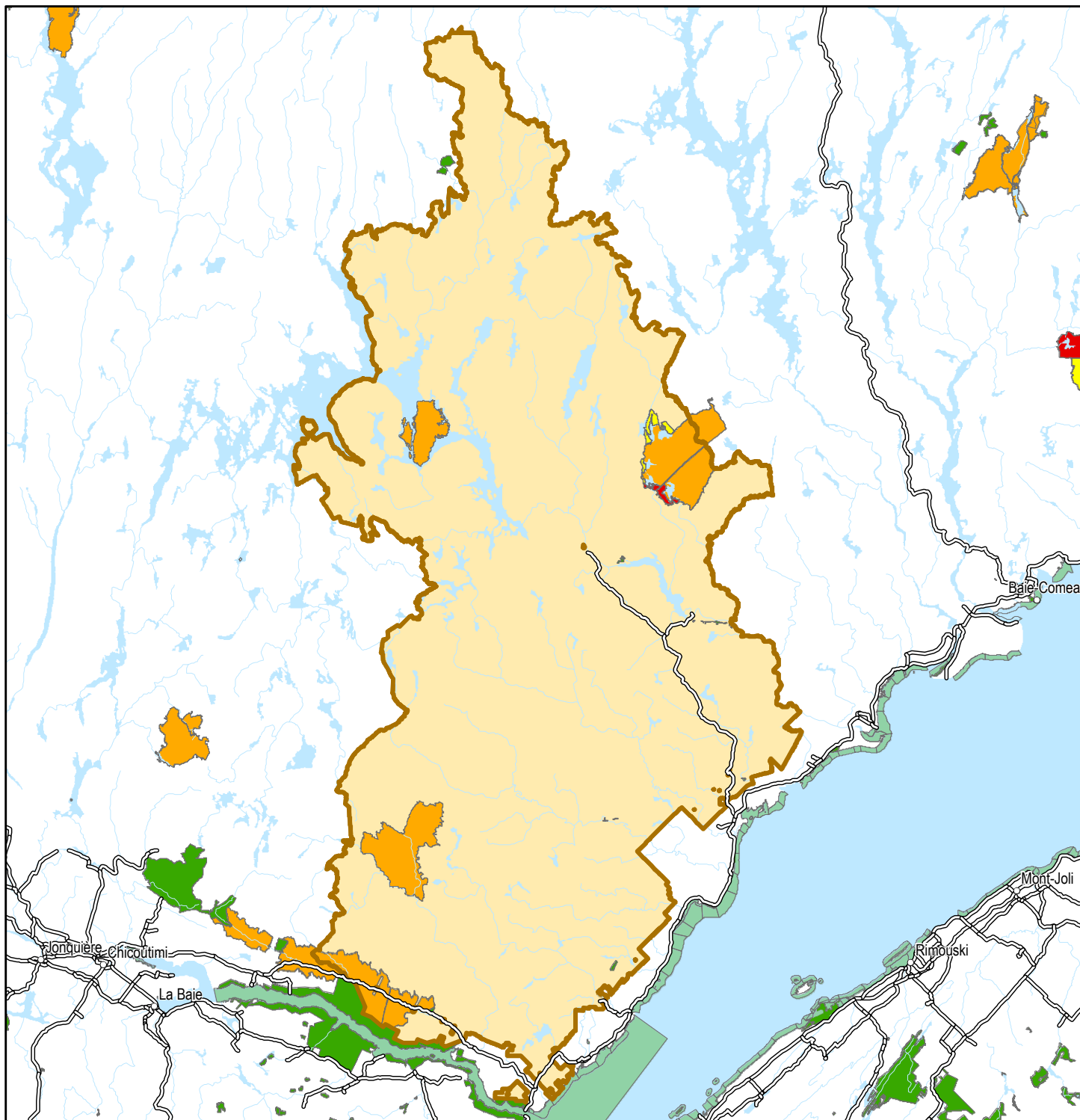
Direction du patrimoine écologique et des parcs
Division de la géomatique et de l'infographie

© Gouvernement du Québec, février 2012

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec

UAF 09751



	km ²	%
UAF 09751	15 312,7	
Aires protégées actuelles	692,3	4,5
Aires protégées permanentes	6,3	0,0
Aires protégées projetées	686,5	4,5
Agrandissements acceptés	17,6	0,1
Agrandissements reportés	10,8	0,1

- UAF 09751
- Aire protégée permanente
- Aire protégée projetée
- Agrandissement reporté
- Agrandissement accepté



1/1 300 000

Métadonnées

Système de référence
Géodésique
Projection cartographique

NAD 83 compatible avec le
système mondial WGS 84
Lambert Conique Conforme

Sources

Données
Base de données
géographiques et
administratives du Québec
à l'échelle 1 / 1 000 000

Organisme
Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune

Réalisation

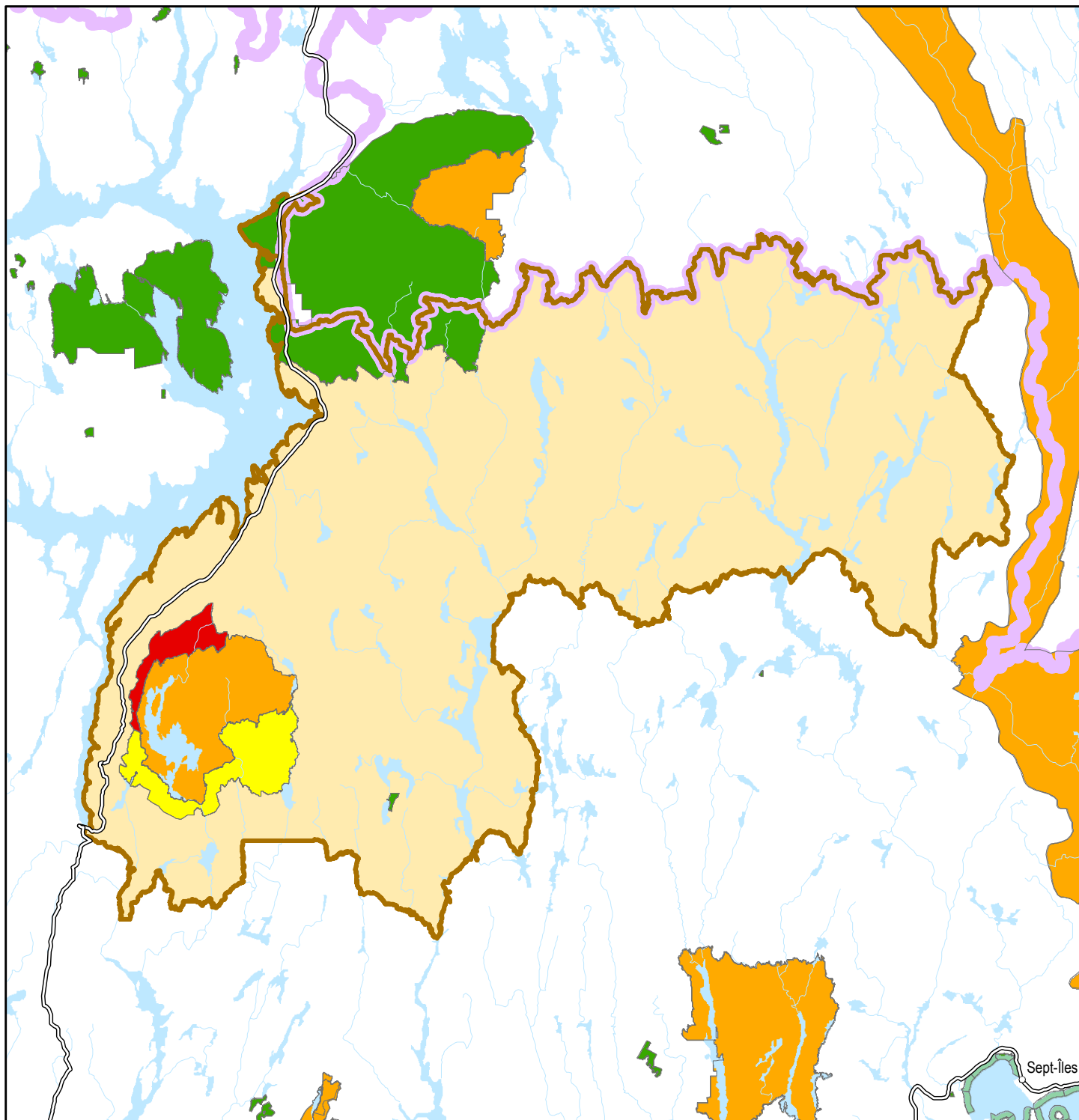
Direction du patrimoine écologique et des parcs
Division de la géomatique et de l'infographie

© Gouvernement du Québec, février 2012

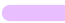





Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec

UAF 09452



	km ²	%
UAF 09452	10 697,0	
Aires protégées actuelles	840,5	7,9
Aires protégées permanentes	358,1	3,3
Aires protégées projetées	482,4	4,5
Agrandissements acceptés	242,5	2,3
Agrandissements reportés	91,9	0,9

-  Limite nordique d'attribution forestière
-  UAF 09452
-  Aire protégée permanente
-  Aire protégée projetée
-  Agrandissement reporté
-  Agrandissement accepté



1/1 000 000

Métadonnées

Système de référence Géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
 Projection cartographique : Lambert Conique Conforme

Sources

Données : Base de données géographiques et administratives du Québec à l'échelle 1 / 1 000 000
 Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Réalisation

Direction du patrimoine écologique et des parcs
 Division de la géomatique et de l'infographie

© Gouvernement du Québec, février 2012